Idée Maison

BLENDER

1,5L | 550W

Modèle : 10000187751/YB-003
220-240V~50/60Hz

INSTRUCTIONS DE SECURITE IMPORTANTES

- Cet appareil ne doit pas être utilisé par les enfants. Conserver l'appareil et son câble hors de portée des enfants.
- Cet appareil peut être utilisé par des personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites ou dont l'expérience ou les connaissances ne sont pas suffisantes, à condition qu'ils bénéficient d'une surveillance ou qu'ils aient reçu des instructions quant à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et dans la mesure où ils en comprennent bien les dangers potentiels.
- Les enfants ne doivent pas utiliser l'appareil comme un jouet.
- Toujours déconnecter le mixeur de l'alimentation s'il est laissé sans surveillance et avant montage, démontage ou nettoyage.
- S'assurer que le mixeur est débranché avant de le retirer de son socle.
- Le mixeur doit être utilisé uniquement avec le socle fourni.
- Mettre l'appareil à l'arrêt et le déconnecter de l'alimentation avant de changer les accessoires ou d'approcher les parties qui sont mobiles lors du fonctionnement.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.
- Le fabricant ne sera pas tenu responsable de tous dommages si les consignes de sécurité ne sont pas respectées.
- Si le cordon d'alimentation est endommage, il doit être remplace par le fabricant, son réparateur ou des personnes qualifiées afin d'éviter tout risque.
- Ne jamais déplacer l'appareil en tirant sur cordon et veillez à ce que ce dernier ne devienne pas entortillé.
- L'appareil doit être posé sur une surface stable et nivelée.
- Ne jamais utiliser l'appareil sans supervision.
- Cet appareil est uniquement destine à des utilisations domestiques et seulement dans le but pour lequel il est fabriqué.

• Pour protéger les enfants des dangers des appareils électriques, veillez à ne jamais laisser les appareils sans surveillance. Par conséquent, il faudra choisir un lieu de rangement pour l'appareil inaccessible aux enfants. Veillez à ce que le cordon ne pende pas.
• Ne pas immerger le cordon, la prise ou l'appareil dans de l'eau ou autre liquide afin de vous éviter un choc électrique.
• Eteignez l'appareil et débranchez-le du secteur avant de changer les accessoires, ou d'approcher de parties amovibles durant le fonctionnement.
• Débranchez toujours l'appareil du secteur si vous quittez la pièce et avant de le monter, le démonter ou le nettoyer.
• Cet appareil n'est pas un jouet.
• REMARQUE : les lames du hachoir sont très tranchantes, évitez le contact physique lors du vidage et du nettoyage de l'appareil, vous pouvez vous blesser gravement.

AVANT LA PREMIERE UTILISATION

• En ce qui concerne les instructions de nettoyage et de durée de fonctionnement référez-vous au paragraphe ci-après de la notice.
• Retirer l'appareil et les accessoires du carton. Retirer les autocollants, le film ou le plastique protecteur de l'appareil.
• Essuyez toutes les pièces amovibles avec un chiffon humide avant d'utiliser votre appareil. Ne jamais utiliser de produit abrasifs.
• Branchez le cordon d'alimentation à la prise. (NB : Veillez à ce que la tension indiquée sur l'appareil corresponde à la tension du secteur local avant le branchement (tension :220-240V 50HZ)
• N'utilisez jamais le mixer continuellement pendant plus d'1 minute.

DESCRIPTION DES PIECES

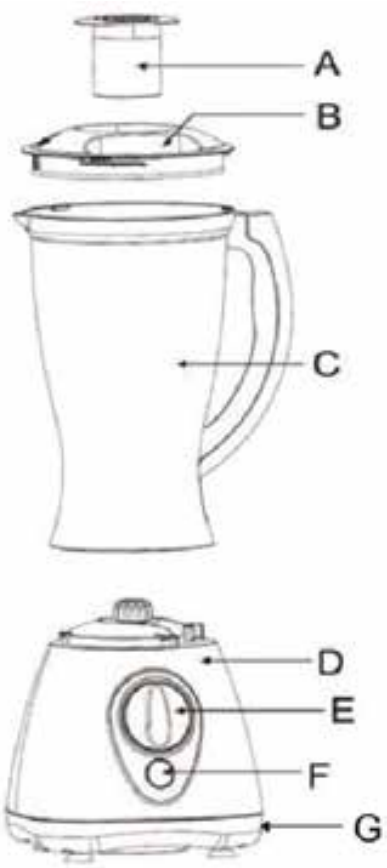

A: Petit couvercle

B: Couvercle

C: Pichet à mixer

D: Base du moteur

E: Bouton du commutateur rotatif

F: Turbo

G: Pied anti-dérapant

UTILISATION

- Utilisez l'interrupteur marche/arrêt pour mettre le mixer en marche, placez le hachoir sur la base de bol.
- Utilisez le bol haut à moitié plein, lorsque vous souhaitez mixer des volumes plus importants, veuillez utiliser de petites quantités.
- Déplacez doucement l'appareil de haut en bas et avec un mouvement circulaire afin de mélanger les ingrédients.

Assembler le pichet à mixer	Désassembler le pichet à mixer
	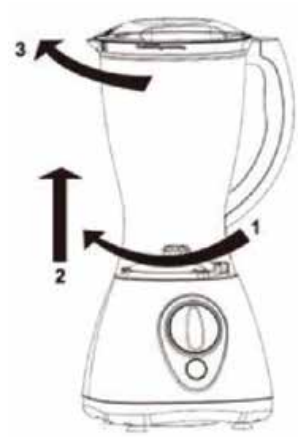

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

- Nettoyez l'appareil avec un chiffon humide. N'utilisez jamais de nettoyant forts et abrasifs, de tampon à récurer ni de paille de fer, car cela endommagerait l'appareil.
- N'immergez jamais l'appareil dans l'eau ni aucun autre liquide. L'appareil ne va pas au lave-vaisselle.

GARANTIE

Conditions de garantie commerciale :
1. La garantie est gratuite.
2. La garantie a une durée maximum de 24 mois à compter de la date d'achat du produit.
3. Les défauts doivent être signalés rapidement. Toute réclamation au-delà de la durée de la garantie ne peut être prise en compte.
4. La garantie couvre les pannes et dysfonctionnements de l'appareil dans le cadre d'une utilisation conforme à la destination du produit et aux informations du manuel d'utilisation. Pour être pris en charge au titre de la garantie, la preuve d'achat est obligatoire (ticket de caisse ou facture) et le produit doit être complet avec l'ensemble de ses accessoires.
5. La clause de garantie ne couvre pas des détériorations provenant d'une usure normale, d'un manque d'entretien, d'une négligence, d'un montage défectueux, ou d'une utilisation inappropriée (chocs, non-respect des préconisa tions d'alimentation électrique, stockage, conditions d'utilisation...).Sont également exclus de la garantie les consé quences néfastes dues à l'emploi d'accessoires ou de pièces de rechange non d'origine, au démontage ou à la modification de l'appareil. Dans le cas d'un défaut non garanti, l'appareil ne sera pas pris en charge.
Indépendamment de la garantie commerciale ainsi consentie, La Foir'Fouille reste tenue des défauts de conformité dans les conditions des articles L.211-1 à L.211-4 du Code de la consommation et des vices cachés dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du Code civil.
Article L 211-4 du Code de la consommation :
« Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »
Article L 211-5 du Code de la consommation :
« Pour être conforme au contrat, le bien doit :
1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »
Article L 211-12 du Code de la consommation : « L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »
Article L 211-16 du Code de la consommation : « Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention. »
Article 1641 du Code de la consommation : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1648, al.1er du Code civil : « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

DIRECTIVES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Cet appareil ne doit pas être jeté aux ordures ménagères à la fin de sa durée de vie, mais doit être rendu à un centre de recyclage d'appareils ménager électriques et électroniques. Ce symbole sur l'appareil, la notice d'emploi et l'emballage attirent votre attention sur ce sujet important. Composants utilisés dans cet appareil sont recyclables. En recyclant les appareils ménagers. Usages, vous contribuez à un apport important à la protection de notre Environnement. Adressez-vous aux autorités locales pour des renseignement concernant le centre de recyclage.

Idée Maison

Importé par : **La Foir'Fouille S.A.**
155 Avenue Clément Ader
34174 Castelnau-le-lez France